

# Document de référence pour la mise en place d'une section sportive scolaire

# Document de référence pour la mise place d'une section sportive

- I. Introduction
- II. Procédures d'ouverture d'une section sportive scolaire :
  - a. Démarches
  - b. Convention type
  - c. Dossier d'entrée à la section
- III. Partenaires institutionnels et leurs contacts
  
- V. Accompagnement financier de la LGEHB au développement des Sections Sportives Scolaires
- VI. Annexes

## **I. Introduction :**

Le territoire du Grand Est s'inscrit dans la démarche fédérale de développer en grand nombre les sections sportives au collège et au lycée.

Une réflexion a été menée en commun entre la Ligue et les Comités pour aboutir à la production d'un état des lieux puis d'un document qui doit servir à accompagner la création et le suivi de ces sections sportives en étant partenaire de celles-ci.

Les Comités doivent devenir les interlocuteurs de proximité et un acteur incontournable de cette démarche.

Ce document a pour but d'aider à la démarche d'ouverture du club et d'accéder plus rapidement aux documents administratifs nécessaires pour la création d'une section.

### **Les enjeux pour le club :**

- Fidélisation des équipes surtout M13 et M15
- Augmentation du niveau de jeu
- Formation des entraîneurs
- Augmentation du nombre de licenciés

### **Les enjeux pour le comité :**

- Regroupement des joueurs et joueuses à potentiel
- Un suivi des joueurs par le biais de la compétition UNSS permettant d'assurer une détection plus importante.
- Animer dans les zones d'ombre un accès à la pratique pour les joueurs et joueuses isolés.

### **Les enjeux pour la Ligue :**

- Outil de développement à inscrire dans le projet global de la Ligue

### **Lien vers une carte regroupant les clubs – collèges – SSS du Grand Est (mise à jour 03/21) :**

<https://www.google.com/maps/d/viewer?mid=1HhI9o6CON2RXqVagRq2SgXgxXuh2r-4r&ll=49.06519294002629%2C5.350150224848221&z=6>

### **Lien vers une carte regroupant les clubs – lycées – SSS du Grand Est (mise à jour 03/21) :**

<https://www.google.com/maps/d/embed?mid=1NuWW4WweP-NUyB0HZpGkCMjH2erCg8Q2>

## **II. Procédures d'ouverture d'une section sportive scolaire**

### **En quoi une section sportive peut contribuer au développement de l'individu ? :**

- Parcours citoyen du jeune
- Perfectionnement technique individuelle
- Valeur éducative du sport collectif

### **Démarche :**

Identification de l'établissement (par sa localisation – par son projet)

Identification de la personne ressource (prof d'EPS – proviseur)

Réunion prise de contact avec l'établissement

Présentation du projet d'ouverture d'une section, à l'aide d'un document écrit, auprès de l'établissement avec la présence du comité (Annexe 1)

Approbation du projet par le CA de l'établissement et l'inspection académique (Annexe 2)

Signature de la convention par les différentes parties : Etablissement – Club – Comité (Ligue si Lycée)

## **Convention Type :**

Cette convention associe l'établissement, le club et le comité (ou Ligue si section Lycée) dans un projet commun.

A quoi sert cette convention ? :

- A définir le fonctionnement de la section
- A définir les responsabilités de chacun
- A définir le rôle de chacun des partenaires

Document à remplir de la Convention Type (Annexe 3)

## **Dossier d'entrée à la section :**

La journée de recrutement sert à constituer le groupe d'entraînement de la section sportive.

Elle se programme et se déroule conjointement avec l'établissement et le club.

Elle doit s'effectuer environ dans la 1<sup>ère</sup> quinzaine d'avril (ces dernières années) précédant la rentrée de septembre.

Les impératifs Education National liés à la carte scolaire oblige une remontée des listes assez précoce.

Une journée de recrutement c'est quoi ? :

Elle se fait sur une ½ journée sous forme de d'opposition collective mais aussi d'atelier de motricité et de technique.

Pour la validation des candidats retenus, il faudra un échange entre établissement et club sur les résultats de la journée de test mais aussi sur l'étude du dossier scolaires.

Dossier de candidature aux tests d'entrées (Annexe 4)

### III. Partenaires Institutionnels et leurs contacts :

Interlocuteurs locaux Inspections Académiques sur le sujet des Sections Sportives Scolaires			
	Interlocuteurs	Numéro tél	Mail
<b>Académie de Reims</b>	Hélène Insel (Rectrice)	0326056969	<a href="mailto:scom@ac-reims.fr">scom@ac-reims.fr</a>
	Marie-Noelle Humbert (IA-IPR* EPS) David Gay-Peilller (IA-IPR EPS)	0326056821	<a href="mailto:ce.inspecteurs@ac-reims.fr">ce.inspecteurs@ac-reims.fr</a>
ARDENNES	Jean-Roger Ribaud (Dir Acad)	0324597150	<a href="mailto:ce.dsden08@ac-reims.fr">ce.dsden08@ac-reims.fr</a>
MARNE	Jean-Paul Obellianne (Dir Acad)	0326686126	<a href="mailto:ce.dsden51@ac-reims.fr">ce.dsden51@ac-reims.fr</a>
HAUTE MARNE	Christelle Gautherot (Dir Acad)	0325305151	<a href="mailto:ce.dsden52@ac-reims.fr">ce.dsden52@ac-reims.fr</a>
AUBE	Frédéric Bablon (Dir Acad)	0325762222	<a href="mailto:ce.dsden10@ac-reims.fr">ce.dsden10@ac-reims.fr</a>
<b>Académie de Nancy-Metz</b>	Jean-Marc Huart (Recteur)	0383862020	<a href="mailto:ce.recorat@ac-nancy-metz.fr">ce.recorat@ac-nancy-metz.fr</a>
	Laurent Hoppé (IA-IPR EPS) François Micheletti (IA-IPR EPS) Marc-Jean Bertholon (IA-IPR EPS)	0383862542	<a href="mailto:ce.ipr@ac-nancy-metz.fr">ce.ipr@ac-nancy-metz.fr</a>
MOSELLE	Olivier Cottet (Dir Acad)	0387386363	<a href="mailto:ce.ia57@ac-nancy-metz.fr">ce.ia57@ac-nancy-metz.fr</a>
MEUSE	Thierry Dickelé (Dir Acad)	0329766363	<a href="mailto:ce.ia55@ac-nancy-metz.fr">ce.ia55@ac-nancy-metz.fr</a>
MEURTHE/MOSELLE	Philippe Tiquet (Dir Acad)	0383935600	<a href="mailto:ce.ia54@ac-nancy-metz.fr">ce.ia54@ac-nancy-metz.fr</a>
VOSGES	Emmanuel Bourel (Dir Acad)	0329648080	<a href="mailto:ce.ia88@ac-nancy-metz.fr">ce.ia88@ac-nancy-metz.fr</a>
<b>Académie de Strasbourg</b>	Sophie Béjean (Rectrice)	0388233723	<a href="http://www.ac-strasbourg.fr/contact/">http://www.ac-strasbourg.fr/contact/</a>
	E.Pernoux (IA-IPR EPS) L.Deloye (IA-IPR EPS) P.Chavey (IA-IPR EPS)		<a href="mailto:ce.ipr@ac-strasbourg.fr">ce.ipr@ac-strasbourg.fr</a>
BAS - RHIN	Anne-Marie Bazzo (Dir Acad)	0388459292	<a href="mailto:ce.ia67@ac-strasbourg.fr">ce.ia67@ac-strasbourg.fr</a>
HAUT - RHIN	Anne-Marie Maire (Dr Acad)	0389215656	<a href="mailto:l68cab@ac-strasbourg.fr">l68cab@ac-strasbourg.fr</a>

\*IA-IPR EPS : Inspecteurs académiques – Inspecteurs pédagogiques régionaux

<b>Interlocuteurs locaux FFHB sur le sujet des Sections Sportives Scolaires</b>			
	<b>Interlocuteurs</b>	<b>Numéro tél</b>	<b>Mail</b>
ARDENNES	Nicolas Maingot (CTF)		<a href="mailto:5608000@ffhandball.net">5608000@ffhandball.net</a>
		0649407605	<a href="mailto:5608000.NMAINGOT@ffhandball.net">5608000.NMAINGOT@ffhandball.net</a>
MARNE	Didier Rouillon (CTF)		<a href="mailto:5651000@ffhandball.net">5651000@ffhandball.net</a>
		0623909599	<a href="mailto:5651000.drouillon@ffhandball.net">5651000.drouillon@ffhandball.net</a>
HAUTE MARNE	Soraya Tebib (ADS)		<a href="mailto:5652000@ffhandball.net">5652000@ffhandball.net</a>
		0680788076	<a href="mailto:5652000.stebib@ffhandball.net">5652000.stebib@ffhandball.net</a>
AUBE	Olivier Soupirot (CTF)		<a href="mailto:5610000.@ffhandball.net">5610000.@ffhandball.net</a>
		0619658262	<a href="mailto:5610000.OSOUPIROT@ffhandball.net">5610000.OSOUPIROT@ffhandball.net</a>
MOSELLE	Gilles Boutiali (CTF)		<a href="mailto:5657000@ffhandball.net">5657000@ffhandball.net</a>
		0614910425	<a href="mailto:5657000.GBOUTIALI@ffhandball.net">5657000.GBOUTIALI@ffhandball.net</a>
MEUSE	Sarah Billot (CTF)		<a href="mailto:5655000@ffhandball.net">5655000@ffhandball.net</a>
		0619190206	<a href="mailto:ctf55@gmail.com">ctf55@gmail.com</a>
MEURTHE/MOSELLE	Nicolas Perrey (ADS)		<a href="mailto:5654000@ffhandball.net">5654000@ffhandball.net</a>
		0688479173	<a href="mailto:5654000.NPERREY@ffhandball.net">5654000.NPERREY@ffhandball.net</a>
VOSGES	Comité 88		<a href="mailto:5688000@ffhandball.net">5688000@ffhandball.net</a>
BAS - RHIN	Agnès Michalik (ADS) Sophie Marange (ADS)		<a href="mailto:5667000@ffhandball.net">5667000@ffhandball.net</a>
		0667625612	<a href="mailto:5667000.tec@ffhandball.net">5667000.tec@ffhandball.net</a>
		0674652438	<a href="mailto:5667000.SMARANGE@ffhandball.net">5667000.SMARANGE@ffhandball.net</a>
HAUT - RHIN	Fred Blum (CTF)		<a href="mailto:5668000@ffhandball.net">5668000@ffhandball.net</a>
		0681723726	<a href="mailto:5668000.FBLUM@ffhandball.net">5668000.FBLUM@ffhandball.net</a>
LIGUE GRAND EST	Harold Cerdan		<a href="mailto:5600000@ffhandball.net">5600000@ffhandball.net</a>
		0763596420	<a href="mailto:5600000.HCERDAN@ffhandball.net">5600000.HCERDAN@ffhandball.net</a>

#### **IV. Formation des encadrants :**

Il est nécessaire d'avoir une Carte Professionnelle pour pouvoir intervenir dans une section sportive. Voici un lien sur les informations de la formation BPJEPS et du Titre à Finalité Professionnel (TFP) du Niveau 4 mise en place dans le Grand Est :

<https://www.formation-bpjeeps.com/> et <https://www.creps-nancy.fr/formation.offre#sports-collectifs>

Voici le guide des formations de l'Institut Territorial de Formation et de l'Emploi de la Ligue Grand Est : [https://drive.google.com/open?id=1s3\\_KXYtuNZnHUFgm4p-bQbyUBiCXPVOM](https://drive.google.com/open?id=1s3_KXYtuNZnHUFgm4p-bQbyUBiCXPVOM)

## V. Accompagnement financier de la LGEHB au développement des Sections Sportives Scolaires

### a. Aide à la création

Ce document doit permettre aux clubs qui veulent créer une section sportive scolaire d'être accompagné par la Ligue Grand Est de Handball dans leur démarche et leur fonctionnement.

Pour ce faire il faut que le club remplisse ce document et le renvoie à son Comité (en mettant la Ligue en copie - Cf tableau dans le document général).

L'aide financière se fera sous forme de bon d'achat et répondra aux critères énumérés ci-dessous.

Un jury territorial se réunira pour débattre des différents dossiers et répartir les aides.

### La Fiche d'Aide à la Création

**Club Concerné :**

**Référent Club :** NOM

PRENOM

Courriel

Téléphone

**Nom de l'établissement scolaire concerné :**

**Adresse de l'établissement :**

**Public accueilli :**

Féminin

Masculin

Mixte

**Est-ce que la section sportive est en partenariat, en plus de votre club, avec : (choix multiples)**

Un club

Plusieurs Clubs

Le Comité

Aucun partenariat

Indiquez leurs noms :



Afin d'aider les créations le plus justement possible, la Ligue a mis en place un système de points qui servira de base pour le calcul de l'aide financière accordée. La Ligue définira un montant fixe chaque année pour l'aide aux créations des sections sportives, ainsi, en fonction du nombre de dossier reçu, la valeur du point pourra varier sensiblement.

**Exemple de points pris en compte :**

Création	10 points
Zones d'ombres	5 points
Féminisation	5 points
Mutualisation de plusieurs clubs dans le support de la SSS	5 points



**b. Suivi annuel des Sections Sportives Scolaires :**

Ce document permettra de faire un suivi annuel des différentes sections sportives scolaires sur le territoire. Dans l'objectif d'aider à la structuration et au développement.

Pour ce faire il faut que le club remplisse ce document en répondant aux différentes questions. Grâce à ce document les clubs pourront avoir une aide financière sous forme de bon d'achat. Celle-ci pourra être variable en fonction des remontés des suivis ainsi qu'au nombre de dossiers envoyés à la Ligue par les comités.

Un jury territorial se réunira pour débattre des différents dossiers et répartir les aides.

<b>La Fiche d'Aide au Suivi des Sections Sportives Scolaires</b>
------------------------------------------------------------------

**Club Concerné :**

**Référent Club :** NOM

PRENOM

Courriel

Téléphone

**Nom de l'établissement scolaire concerné :**

**Adresse de l'établissement :**

**Public accueilli :**

Féminin

Masculin

Mixte

**Est-ce que la section sportive est en partenariat, en plus de votre club, avec : (choix multiples)**

Un club

Plusieurs Clubs

Le Comité

Aucun partenariat

Indiquez leurs noms :

Niveau de diplôme de l'intervenant	
Nombre de pratiquants	
Nombre de Jeunes dirigeants (JO – JC)	
Nombre de joueurs détectés en sélection Comité	
Nombre d'entraînements par semaine	

<p><b>Parallèlement au document ci-dessus, vous devrez aussi retourner à votre comité (et en copie à la Ligue) la fiche bilan de la section sportive (voir ci-après) faite en commun avec l'établissement (bilan de fonctionnement, scolaire et compétition UNSS), et ce avant la mi-mai.</b></p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**FICHE BILAN DES SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES  
A DESTINATION DE LA LIGUE GRAND EST**

**Etablissement scolaire** :.....

**Discipline sportive** :.....

**Année d'ouverture** du dispositif :

**Date du conseil pédagogique d'évaluation** :.....

**Date d'information du conseil d'administration** :.....

**EVALUATION DU PROJET DE LA SECTION PAR LE GROUPE DE PILOTAGE (Chef d'établissement + coordinateur  
pédagogique + club partenaire)**

**Les réussites** (notamment en ce qui concerne l'acquisition des 5 compétences du cahier des charges par les élèves)

**Les difficultés rencontrées** (notamment en ce qui concerne le respect du cahier des charges)

**Les axes de progrès possibles** (le pilotage de la section, le projet pédagogique spécifique, l'organisation mise en place, les relations avec le monde sportif fédéral, les relations avec le sport scolaire, le suivi de santé, les moyens)

**SYNTHESE DU CHEF D'ETABLISSEMENT**

**L'établissement demande .....(préciser le maintien ou la fermeture) de la section sportive .....(préciser la spécialité).**

**Les principaux éléments ou arguments à l'appui de cette demande.**

**Les principaux éléments d'évolution du projet de la section pour l'année prochaine :**

Date et signature du chef d'établissement

**Besoins d'un accompagnement auprès d'une structure fédérale (Comité – Ligue) ?**

# **ANNEXES**

# ANNEXE 1

## Exemple de Projet de section sportive handball au collège

### Constat :

- Pas de section garçon sur le territoire.
- Etablir un lien entre les interventions dans les écoles primaires et le passage au collège en proposant un approfondissement sportif en adéquation avec le projet pédagogique du collège et les valeurs du handball.

### 1. OBJECTIFS GENERAUX :

Ce projet HANDBALL a pour but :

- De doter le collège d'un pôle d'excellence supplémentaire et attirer de nouveaux élèves.
- De développer la pratique du Handball au collège
- De permettre l'épanouissement d'élèves intéressés par le sport dans un cadre sérieux et compétent.
- D'apporter une nouvelle motivation pour certains élèves.
- De permettre la poursuite d'une formation visant la citoyenneté : le respect de la règle, le respect d'autrui, le contrôle de soi, en référence à un code de jeu accepté, la participation à un projet collectif, sont autant d'occasions d'enrichir les savoir-être des élèves avec de possibles transferts dans la vie quotidienne.
- De servir de préformation pour des élèves désirant poursuivre leur cursus en sport étude, et intégrer un cursus haut niveau.

Néanmoins, pour mener à bien un tel projet, celui-ci doit s'appuyer sur un travail d'équipe solidaire et cohérent dans le choix des propositions de contenus et renforcer ainsi la notion de « transversalité des savoirs et projet commun ».

### 2. TRANSVERSALITE DES SAVOIRS ET PROJET COMMUN :

Le projet doit s'articuler autour d'un projet commun, tant des élèves que de l'équipe pédagogique qui l'entoure.

Ce projet prend, par conséquent une dimension pluridisciplinaire et cherche à utiliser comme lien motivationnel, le handball, pratique choisie par les élèves.

Dans cette optique, la convergence des savoirs et leur utilité, doivent permettre à chaque élève de donner du sens aux apprentissages, et d'en multiplier leur efficacité.

Il va de soi que la cohésion de l'équipe pédagogique s'affirme comme la clé essentielle à la réussite d'un tel projet.

Par ailleurs, la complémentarité des savoirs et leur déclinaison auront pour fil directeur le Handball et ses différentes composantes, mais aussi bien évidemment les programmes inhérents à chaque discipline.

Cela doit concourir d'une part à la formation du jeune joueur, mais surtout à la réussite scolaire du jeune collégien.

L'activité Handball, plus qu'une finalité advient comme le support de la réussite scolaire.

### **Proposition des contenus abordés en classe de 6° dans un collège de Nice :**

#### **Français**

Polysémie des termes utilisés dans la pratique des activités physiques et sportives.

#### **Mathématiques**

Etude des pourcentages en vue de l'analyse d'un match en termes de pourcentage de réussite et d'échec.

#### **SVT**

Respirer pour vivre, Respirer pour courir !

L'alimentation, élément fondamental de la vie et de la pratique sportive.

#### **Education Civique**

Utilité et définition des règles.

Elaboration des règles de vie au collège ainsi que dans les pratiques sportives.

Être sportif et citoyen ! Savoir vivre en groupe et en société. Quelles obligations pour l'individu (droits et devoirs). Développer le savoir vivre ensemble.

#### **Histoire**

Le sport dans l'antiquité

#### **Technologie**

Utilisation de l'outil informatique pour la création d'un maillot à l'effigie du collège.

#### **EPS**

Connaissances et application des règles, formation du jeune joueur et du jeune arbitre.

Règles de vie en groupe, solidarité, mise en responsabilité, Prise de décision...

Echauffement, étirements...

#### **Allemand**

Compte rendu des matchs de Bundesliga (un des meilleurs championnats de Hand), par rapport à la zone géographique où nous nous situons. Projet de jumelage ?

### **Proposition des contenus abordés en classe de 5° dans un collège de Nice :**

#### **Français**

Etude de textes relatifs à différentes pratiques sportives

#### **Mathématiques**

Utilisation des graphiques pour visualiser et analyser des observations pratiques.

## **SVT**

Etude du mouvement (ordre/exécution/coordination) avec exemples pratiques appliqués aux différentes techniques handballistiques (tirer, sauter, passer...), fonctionnement du corps humain (respiration, système cardiaque) et incidence de la pratique physique

### **Histoire**

Histoire du handball.

### **Technologie**

Utilisation de l'outil informatique (tableur, graphiques) pour l'analyse de résultats, de statistiques et progression d'élèves selon différents critères d'observation.

### **EPS**

Projet d'équipe, élaborer et respecter un projet d'équipe pour vaincre l'adversaire.

### **Allemand**

Compte rendu des matchs de Bundesliga (un des meilleurs championnats de Hand), par rapport à la zone géographique où nous nous situons. Projet de jumelage ?

## **3. Les objectifs de cycles dans la section peuvent se définir de la manière suivante :**

6°/5°

- Développement des capacités aérobies.
- Développent des capacités motrices générales.
- Développement des ressources informationnelles et décisionnelles par le biais du traitement didactique et technique du handball (projet 9- 12 ans de la FFHB)
- Développement des modalités techniques individuelles de l'activité.

4°/3°

- Développent des capacités de puissance.
- Poursuite du développement des ressources informationnelles et décisionnelles en relation avec le développement d'une motricité spécifique handball.
- Développement des ressources cognitives par le biais de représentations et connaissances tactiques en handball (connaissances par exemple des différents dispositifs et systèmes d'attaque et de défense).

Les différentes parties concernées par ce projet HANDBALL doivent naturellement pouvoir en retirer quelques avantages :

- le collège devrait ainsi favoriser la réussite scolaire par la pratique sportive, proposer une source de motivation différente, présenter une nouvelle option pour diversifier ses classes, impliquer et stimuler ses élèves dans un nouveau projet, assurer une transition pour certains élèves voulant intégrer un Pôle Espoirs, augmenter le niveau de pratique des équipes engagées en UNSS, et tisser des liens avec le club.

- le club devrait par ce biais pouvoir fidéliser les jeunes et participera à l'augmentation de leur niveau de jeu en complétant leur temps d'entraînement hors du temps scolaire.

La pratique d'une activité de compétition suscite l'adhésion à un projet personnel de transformation. Cette transformation suppose des efforts et des perspectives à long terme, une hygiène de vie, la gestion des moments d'étude, de sport et de récupération...alors que les jeunes vivent trop souvent l'instant présent sans perspective, sans projet à court ou moyen terme. Ils vivent également, trop souvent dans l'illusion d'une réussite sans effort.

#### **4. LIEU D'ENTRAINEMENT :**

Adresse et nom de la salle

#### **5. HORAIRES D'ENTRAINEMENT :**

Dans le temps scolaire, en fonction de la réflexion de l'emploi du temps construit avec l'équipe pédagogique. Au minimum 3h par semaine pour les 6<sup>e</sup>/5<sup>e</sup> et 3-4h pour les 4<sup>e</sup>/3<sup>e</sup>.

#### **6. Suivi médical serait intéressant**

Nom du médecin – fréquence

#### **7. UNSS (exemple à voir et échanger avec l'établissement – rien d'obligatoire)**

Toutes élèves inscrits dans la section devra prendre une licence UNSS et participer aux compétitions.



## ANNEXE 2

### Démarche administrative de l'éducation nationale pour l'ouverture d'une section sportive.

Exemple de l'académie de Lyon :

<https://eps.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article401>

Les exigences pour déployer une section sportive scolaire sont décrites dans ce BO du 30 Avril 2020 :

[https://cache.media.education.gouv.fr/file/18/90/0/ensel073\\_annexe\\_1276900.pdf](https://cache.media.education.gouv.fr/file/18/90/0/ensel073_annexe_1276900.pdf)

+Lien vers la page complète :

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo18/MENE2009073C.htm>

# ANNEXE 3

## EXEMPLE DE CONVENTION

### CONVENTION

Entre,

**LE COLLEGE ....**

Représenté par Monsieur ou Madame..., Principal

**LE COMITE DEPARTEMENTAL DE HANDBALL**

Représenté par Monsieur ou Madame..., Président (e) du Comité

**LA VILLE DE ...**

Représenté par Monsieur ou Madame..., Maire

**LE Club de Handball de ...**

Représenté par Monsieur ou Madame..., Président(e) du Club

Il est convenu ce qui suit :

**Article 1<sup>er</sup> : objet de la convention**

La présente convention a pour objet de définir les objectifs et les conditions de fonctionnement de la section sportive de Handball au collège .....

**Article 2 : objectif de la section sportive scolaire**

Conformément à la circulaire du 10 avril 2020 établie par le Ministre de l'Education Nationale, la section sportive scolaire de Handball du collège ... a pour objectif d'offrir à des élèves motivés la possibilité de bénéficier d'un entraînement soutenu.

Elle leur permet de suivre une scolarité normale et d'accéder à des performances sportives de niveau départemental, voire régional.

Elle est partie intégrante du projet d'établissement et son principe a été approuvé par le conseil d'administration du collège lors de la séance du .....

Elle peut par ailleurs permettre l'éclosion de jeunes sportifs de haut niveau tout en participant à la formation de futurs arbitres, responsables ou dirigeants sportifs. Elle contribue ainsi à la dynamisation du tissu sportif local.

### **Article 3 : fonctionnement général de la section sportive**

La section sportive de Handball du collège ... est mise en place pour une durée de ..... A l'issue de cette année, une évaluation réalisée par les corps d'inspection concernés permettra de proposer ou non au conseil d'administration de l'EPLE la poursuite du recrutement de nouveaux élèves.

La pratique sportive dans le cadre des horaires de la section sportive scolaire ne peut en aucun cas se substituer à l'horaire obligatoire d'éducation physique et sportive. Elle ne doit pas entrer en concurrence avec l'utilisation des installations sportives pour l'EPS obligatoire.

De même, les activités de la section sportive scolaire ne constituent pas une alternative aux activités proposées par l'association sportive.

La section sportive participe aux activités de l'association sportive et aux rencontres sportives organisées dans le cadre de l'UNSS. (à voir avec l'établissement et son règlement)

### **Article 4 : définition des horaires**

L'emploi du temps de la section sportive est arrêté par le chef d'établissement et annexé à la présente convention.

Il a été constitué en concertation avec les partenaires cosignataires de la présente convention.

Il tient compte en priorité de l'équilibre entre :

- les activités obligatoires d'EPS, la pratique sportive, la pratique du sport scolaire, d'une part
- et l'étude des autres disciplines, d'autre part.

Les temps de repos y alternent de façon équilibrée avec les temps d'études, les temps de pratique sportive et les temps de compétition.

- Le volume horaire de sport spécialisé n'excédera pas...heures hebdomadaires par élèves et ceux-ci suivront régulièrement le cours d'éducation physique et sportive de l'établissement. Des aménagements horaires peuvent être proposés, une modulation des exigences, compte tenu du calendrier des compétitions fourni par la section sportive scolaire.
- Les jours et horaires d'entraînement devront être communiqués à M. le Principal du collège, par l'entraîneur, au début du mois de juin afin de les prendre en compte dans l'emploi du temps de l'année scolaire suivante. A défaut, les plages existantes seront reconduites. Aucune modification ne sera ensuite prise en compte.

### **Article 5 : désignation de la personne responsable**

La responsabilité de la section sportive de Handball du collège ... est confiée à..., enseignant(e) d'EPS, qui l'exerce sous l'autorité du chef d'établissement.

A ce titre M.....est plus particulièrement chargé de la coordination de l'équipe des enseignants et du suivi des élèves, tant sur le plan scolaire que sur celui du travail et des résultats sportifs.

Il ou elle est l'interlocutrice privilégié de l'établissement scolaire pour les cosignataires de la présente convention.

### **Article 6 : recrutement des élèves**

L'inscription est effectuée par le chef d'établissement compte tenu des places disponibles et de l'avis d'une commission composée de : deux enseignants, du cadre technique du club ou du comité du ..., un parent d'élève, le médecin coordinateur des médecins sportifs et présidée par le chef d'établissement.

Lorsque l'élève ne fait pas partie du secteur de recrutement de l'établissement, l'Inspecteur d'Académie peut accorder une dérogation à la carte scolaire.

### **Article 7 : examen et suivi médical des élèves**

Les dispositions du Code du sport relatives au certificat médical ont été modifiées par la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, ainsi que par le décret n° 2016-1157 du 24 août 2016 relatif au certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport.

Ainsi les élèves, aptes *a priori* à la pratique physique et sportive dans le cadre de l'enseignement obligatoire d'éducation physique et sportive, n'ont plus à présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive pour la prise d'une licence auprès d'une fédération sportive scolaire (UNSS et Ugsel) sauf pour la pratique des disciplines sportives à contraintes particulières. Sauf pour ces activités, les élèves inscrits dans une section sportive scolaire n'ont plus à présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive pour suivre cet enseignement.

## **Article 8 : engagement des signataires**

### **Le collège ...**

- Met en place l'aménagement des horaires
- Assure le suivi pédagogique, sportif et médical des élèves
- Assure l'accès à la demi-pension et à l'internat le cas échéant, des élèves de la section sportive dans les mêmes conditions que les autres élèves

### **Le Club de Handball de ...**

- Assure la coordination avec le Comité du ... et assure la promotion de la section
  - Participe au moins une fois par an à une réunion bilan organisée par les responsables du collège et de la section
  - Prend en charge l'encadrement sportif des élèves dans les conditions suivantes :  
L'entraîneur, dont le nom doit être communiqué en début d'année scolaire, est chargé : (**exemple de tâches possibles, à voir avec l'établissement**)
    - o De l'enseignement sportif de la section à raison de 4 heures hebdomadaires hors congés scolaires
    - o De l'encadrement des déplacements
    - o De la coordination avec les équipes pédagogiques de l'établissement, et l'administration (conseil d'enseignement, conseils de classe, conseil technique des sections sportives scolaires)
    - o De la coordination avec le Comité du ....
- 

### **Le Comité du ....**

- Met à la disposition des élèves l'équipement sportif suivant : ballons, plots et chasubles
- Pourrais prendre en charge le coût des déplacements éventuellement réalisés et assurer l'encadrement des déplacements sportifs si l'encadrant de la section est un cadre du comité, dans les conditions suivantes : (bus - SNCF après accord avec le collège)
- Assure la promotion de la section
- Participe au moins une fois par an à une réunion bilan organisée par les responsables du collège et de la section
- Pourrais prendre en charge l'encadrement sportif des élèves dans les conditions suivantes :
  - o En fonction du cahier des charges mis en place entre le comité et l'établissement scolaire

### **Le Ville de ...**

- Met à la disposition du collège la salle de sport
- Aide à la promotion de la section

### **Le Conseil Général du ...**

- Apporte son soutien à la section sportive scolaire du Collège conformément à la Convention signée avec le Comité du ....

**Article 9 : durée et conditions de résiliation**

La présente convention est conclue pour une durée de 1ans, renouvelable.

Elle peut être dénoncée par l'une ou l'autre des parties à la fin de chaque année scolaire avec un préavis de 6 mois.

Fait à ....., le .....

Pour l'EPLE

Pour le Comité ....

Le chef d'établissement

Le Président

Pour la Ville de ...

Pour le club ....

Le Maire

Le Président

# ANNEXE 4

## Exemple de fiche d'inscription

### SECTION SPORTIVE SCOLAIRE HANDBALL

#### **1. CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA SECTION**

##### *1.1. Mission*

L'objectif de la section est de permettre à des élèves licencié(e)s d'un club de Hand-Ball, de concilier les études et la pratique de leur sport favori à un bon niveau.

##### *1.2. Structure pédagogique*

La section comporte des garçons et des filles.

Les options possibles sont les suivantes:

- Langues vivantes 1 (LV1): allemand, anglais, section bilangue allemand/anglais;
- LV2 : allemand, anglais, espagnol;

Un entraînement sportif de 4 heures hebdomadaires (mardi et jeudi de 16h30 à 18h) est conduit au gymnase du collège par Mr..., conseiller technique fédéral au comité départemental du ... ou, selon le cas, par un autre cadre agréé par le comité. Les séances sont réparties sur la semaine scolaire.

#### **2. RECRUTEMENT ET PROCEDURE D'INSCRIPTION**

##### *2.1. Recrutement*

La sélection se fera sur des critères d'ordre pédagogiques, sportifs et médicaux. Un dossier scolaire satisfaisant est exigé. La licence de la Fédération Française de Hand-Ball n'est pas obligatoire.

S'il y a des demandes de dérogations suite à la carte scolaire, la décision se fera par l'inspecteur académique.

Les candidats devront subir des tests afin d'évaluer leurs aptitudes physiques et sportives. Ces tests, organisés par le Comité/ou le club du ....., auront lieu à ..... le .....

**Les convocations seront adressées par le Comité ou le club directement au domicile des candidats ou communiquer sur le site de ....**

La date limite de réception des dossiers d'inscription au collège ... est fixée au ....

## 2.2. Procédure d'inscription et de sélection des candidats

**Inscription :** demander un dossier d'inscription par écrit ou par téléphone à :

- M. .... Comité départemental de Handball du.... ou
- M... le ou la Principal (e) du Collège .... ou
- M...le ou la Président (e) du club de...

Renvoyer ce dossier dûment complété au secrétariat du Collège .... avant le ....

Attention ! Remplir si nécessaire une demande de dérogation de secteur scolaire, à prendre et à déposer après l'avoir dûment complétée au secrétariat de l'établissement actuel. Le chef d'établissement l'adressera au collège .... après y avoir porté son avis.

**Sélection :** passer les tests sportifs le ...., . **les candidats recevront une convocation personnelle par courrier.**

La sélection finale des candidats est effectuée par une Commission mixte présidée par le Principal du collège .... Cette Commission se réunira **le... à ...**. Respectez scrupuleusement la date limite de réception des dossiers d'inscription (y joindre impérativement les pièces demandées).



## DOSSIER DE CANDIDATURE

Date de dépôt du dossier au secrétariat du collège... : ...

Date des tests physiques : .... (Après convocation par courrier)

Je soussigné :

.....

Demeurant à :

.....

Sollicite l'inscription en Section Sportive scolaire Hand Ball en classe de....., au collège ...

De ma fille :

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

De mon fils :

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Etablissement d'origine :

.....

### CARACTERISTIQUES DU CANDIDAT

Taille : ..... Poids : .....

Club où le candidat pratique le hand-ball :

.....

Nom de l'entraîneur : .....

*(1) Rayer la (ou les) mention(s) inutile(s)*

ETABLISSEMENT D'ORIGINE

Nom :

.....

Adresse :

.....

Code postal : ..... Ville : ..... Téléphone : .....

---

IDENTITE DE L'ELEVE

Nom : ..... Prénom : ..... Nationalité :

.....

Date de naissance : ..... Lieu :

.....

---

REPRESENTANT LEGAL

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Email :

.....

Code postal : ..... Ville : ..... Téléphone : .....

---

SCOLARITE

Classe actuelle : ..... LV1 : ..... LV2 :  
.....

Options :  
.....

Classe(s) redoublée(s) :  
.....

---

QUALITE

Externe

Demi-pensionnaire

autre (préciser) (1)

---

Date : .....

Signature des parents :

Signature du candidat :

APPRECIATIONS DE  
L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE

**Avis du Chef d'Etablissement :**

Date :

Signature :

FICHE TECHNIQUE

**Avis de l'entraîneur ou du président du club :**

Date :

Signature :

**Avis du Conseiller technique fédéral et du jury d'admission (réservé au jury d'admission)**

**PIECES A JOINDRE AU DOSSIER**

- Photocopies des bulletins des 1er et 2ème trimestre ;
- Deux enveloppes timbrées (une de format courant, l'autre de 17,5 x 25 cm) affranchies au tarif en vigueur, libellées à votre adresse, qui serviront à l'envoi des résultats de la commission de sélection ;
- Une photographie.